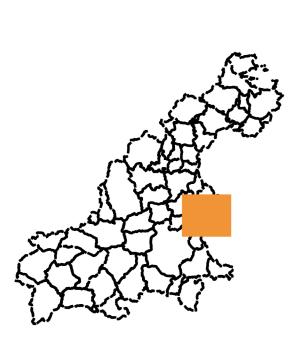
PLAN DE SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

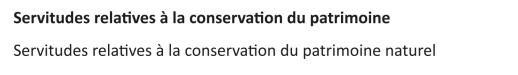


Commune de Ploumagoar

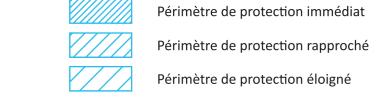
Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération Septembre 2022 ; Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Cadastre 2020







AS1 - Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à l'alimentation des collecti-

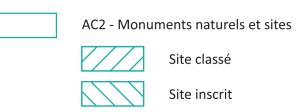


EL9 - Passage piéton sur le littoral

Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel AC1 - Monuments Historiques



Périmètre de protection éloigné



AC4 - Patrimoine architectural et urbain

Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique

INT1 - Voisinage des cimetières

PM1 - Plans de prévention des risques naturels prévisibles EL8 - Centres de surveillance de la navigation, aux amers, aux feux et aux phares

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements

OOOO I3 - Protection des canalisations de transport de gaz

14 – Protection des lignes électriques Communications

EL 11 - Interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des voies express et des

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement

T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement (non cartographié sur le plan, implique tout le territoire en dehors de la servitude T5)

Communications électroniques

PT1 - Protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

